

enssib

école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

L' école de référence
en information,
documentation,
histoire du livre
et bibliothèques



GUIDE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Étudiants en master et COBD

2025 - 2026

Les différents publics en formation à l'Essib et leurs calendriers de présence à l'école :

Les étudiants

- Master 1 : mi-septembre - fin juin
- Master 2 : mi-septembre - février
- Diplôme d'établissement COBD : à distance avec 4 semaines de présentiel par an

Les fonctionnaires stagiaires

- bibliothécaires stagiaires (FIBE) : début octobre – fin mars
- conservateurs stagiaires (DCB) : début janvier – fin juillet puis janvier à fin juin année n+1

Les professionnels en poste

Présence discontinue en fonction du calendrier de stages de la Formation tout au long de la vie (FTLV)

Quelles sont les missions et spécificités de la mission « Vie étudiante » à l'Enssib ? Rencontre avec Sabine Comte, responsable de la mission.



Sabine Comte assume la mission « Vie étudiante » et travaille en étroite collaboration avec les services de l'Enssib, le BDE mais aussi des partenaires extérieurs tels que le CROUS et l'Université de Lyon (UDL).

1/ **La mission « Vie étudiante » à l'Enssib, ça sert à quoi ?**
L'Enssib s'attache à la réussite de ses étudiants et, pour faciliter leur scolarité, les accompagne dans leur quotidien : logement, santé, restauration, transports, etc. La mission « Vie étudiante » intervient au total sur dix thématiques différentes. L'accompagnement se fait tout au long du parcours de l'étudiant, avant son arrivée, pendant sa scolarité à l'Enssib et à sa sortie de l'école. Ainsi, deux mois avant la rentrée, tous les étudiants sont contactés directement par la mission « Vie étudiante », qui leur transmet toutes les informations nécessaires. À la rentrée de septembre, ils sont accueillis lors de la JAM ou Journée d'Accueil des Masters, un temps important de rencontres et d'informations associant le BDE et des partenaires. Puis, tout au long de leur scolarité, ils sont informés et reçus régulièrement, certains étudiants, notamment ceux en situation de handicap, bénéficiant d'un suivi personnalisé.

2/ Concrètement, si un étudiant doit se loger, cela se passe comment ?

L'Enssib est située à Villeurbanne, dans la Métropole de Lyon. Le marché du logement y est très tendu, avec une offre insuffisante et très chère. Chaque année avant l'été, un mail spécial « logements » est envoyé aux futurs étudiants. Ils y retrouvent plusieurs liens pertinents, les aidant dans leur recherche de logement. Aussi, une offre spécifique avec des logements près de l'école à des tarifs très attractifs est proposée grâce à notre partenariat avec le bailleur social Est Métropole Habitat, qui dispose de plusieurs résidences étudiantes près de l'école. À titre d'exemple, pour un T1 meublé et équipé de 20 à 30 m² toutes charges comprises, le loyer se situe entre 300 € et 400 € alors que le prix moyen dans le parc privé est de plus de 600 €. Autres avantages, il n'y a aucun frais d'agence et les démarches se font à distance de façon simplifiée.

3/ La plupart des universités et des écoles aident leurs étudiants dans différents domaines. Qu'est-ce qui distingue l'accompagnement de l'Enssib ?

L'Enssib est précisément une des rares écoles à proposer des logements proches à des tarifs aussi attractifs. Aussi, de par sa taille, elle assure un suivi de proximité depuis l'admission jusqu'à la diplomation de l'étudiant. Avec plusieurs rendez-vous personnalisés chaque mois et de nombreux échanges par mails, la mission « Vie étudiante » assure une présence et une réactivité appréciée des étudiants. Enfin, l'Enssib, grande école à tarif universitaire, développe une politique sociale forte avec deux dispositifs d'aides financières : l'exonération des frais d'inscription des étudiants et un fonds spécifique d'aide financière (entre 200 € et 1000 € par étudiant).

4/ Les problématiques de santé (physique et mentale) des étudiants ont émergé dans le débat public; des dispositifs ont-ils été mis en place à l'Enssib ?

Depuis septembre 2020 et grâce au financement de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de Campus), l'école a mis en place des séances de soutien psychologique à distance totalement gratuites avec Apsytude (association spécialisée dans la santé mentale des étudiants). Aussi, grâce à un partenariat avec l'école Isostéo, nos étudiants bénéficient de séances d'ostéopathie gratuites illimitées. Enfin, pour les étudiants en situation de handicap, je propose – en tant que référent handicap – un rendez-vous à l'étudiant en début d'année où nous réfléchissons à des aménagements des études et des évaluations, ces aménagements étant ensuite examinés par notre médecin de prévention. Ces étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un suivi tout au long de leur scolarité.



L'Enssib est une école accessible qui vous offre un éventail de solutions en matière de transport.

Parking

L'Enssib met à disposition de son public un parking sécurisé avec contrôle d'accès de 65 places et 2 bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

Abri à vélos

Pour encourager les modes de déplacement doux, l'Enssib propose un abri à vélos sécurisé de 20 places (contrôle d'accès avec votre carte d'étudiant).

Transport en commun lyonnais

À 300 m de l'Enssib : arrêt Tram T1 et Tram T4 « Université Lyon 1 »

Les TCL (transports en commun lyonnais) combinent plusieurs types de transports : métros, bus et trolleybus, tramways et même funiculaires.

Le site internet des TCL vous permettra de calculer votre itinéraire, d'accéder au plan du réseau, de connaître les horaires des différents moyens de transports, etc.

VELO'V

À 50 m de l'Enssib : une station Vélo'v. Lyon est équipée de très nombreuses stations de vélos en libre-service. Le site internet des Vélo'v vous permettra de prendre connaissance des modalités d'abonnement, de connaître les stations proches de chez vous. Vous pouvez également vérifier, en temps réel, la disponibilité des Vélo'v.

Freevelo'v

Free vélo'v est un dispositif de la Métropole de Lyon pour les étudiants afin d'acquérir gratuitement un vélo en location pour 3 à 12 mois renouvelables. En plus d'être gratuit, c'est écologique !

Il est possible de s'inscrire durant toute l'année universitaire, en fonction des stocks disponibles.

- Pour qui ? Pour les étudiants de moins de 26 ans
- Comment ? S'inscrire en ligne sur <https://freevelov.grandlyon.com/>
Pièces justificatives demandées : carte d'identité, justificatifs attestation de RSJ ou certificat de scolarité, une attestation de domicile et un RIB.

L'Enssib vous accompagne dans la recherche de votre logement. Trouvez la bonne formule, selon votre statut et la durée de votre formation.

PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE / Logements Est Métropole Habitat

Quelques logements sociaux du bailleur Est Métropole Habitat sont réservés au public en formation à l'Enssib. Ils se situent dans différentes résidences de Villeurbanne.

Il s'agit de T1 d'environ 20m² avec un loyer d'environ 400 euros charges comprises.

Ces offres sont soumises à un plafond de ressources.

Tableau des plafonds de ressources 2025 sur les revenus de l'année 2023

	Montants
Une personne seule	27 481 €
2 personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages	36 700 €
3 personnes ou une personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge	44 134 €

Attention, vous devez impérativement nous écrire (logement@enssib.fr) en premier lieu avant de faire les démarches auprès d'Est Métropole Habitat. C'est l'Enssib qui fera l'intermédiaire entre vous et Est Métropole Habitat.

La caution Visale : caution logement étudiant

La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement.

Visale se porte garant auprès de votre bailleur, une solution simple et accessible en quelques clics.
www.visale.fr

Les logements du Crous

Les résidences universitaires

La demande de logement en résidence universitaire s'effectue chaque année en ligne sur le site du Crous, entre le 15 janvier et le 30 mai, par le biais du Dossier social étudiant (DSE). Vous pouvez également faire une demande de logement en cours d'année.

Le Crous de Lyon dispose de 40 résidences universitaires sur l'académie de Lyon, proposant ainsi plus de 9500 places de logement.

Ces résidences accueillent des étudiants sur critères sociaux, des étrangers individuels, des boursiers du gouvernement français, des enseignants-chercheurs, etc. Certaines sont réservées sous conditions.

Contact Crous : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
logville@crous-lyon.fr | 04 72 80 17 70

Pour en savoir plus : www.crous-lyon.fr/logements/nos-logements/

Le site Lokaviz.fr

Cette centrale du logement étudiant gérée par le Crous propose des solutions de logement en résidences universitaires, logements privés, colocations... partout en France.
<http://www.lokaviz.fr>

Résidences étudiantes Logifac

La Smerra propose des logements dans 9 résidences à Lyon dont une à Villeurbanne et 5 dans le 7^e arrondissement (facilement accessibles en TCL), soit des milliers de



logements entièrement équipés. Dotés de nombreux services (salle de travail, laverie, agents d'astreintes), les studios ont un loyer compris entre 460 et 520 euros toutes charges comprises. Il existe également des logements pour la colocation.

Les démarches de réservation se font très facilement en ligne : <https://www.logifac.fr/>

Site internet de conseils en matière de location

Que vérifier lors de la visite d'un logement ? Quels documents peut-on ou ne peut-on pas vous demander ? Voici quelques conseils et éléments de réglementation à connaître avant de signer votre contrat de location.

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/louer-un-logement-dans-le-privé-conseils-demarches-988>

L'aide au logement MOBILI-JEUNE

Vous êtes étudiants de moins de 30 ans en alternance avec un contrat de professionnalisation ? L'aide Mobili jeune est une aide personnalisée réservée aux jeunes de moins de 30 ans en formation en alternance dans une entreprise du secteur privé. Elle permet de prendre en charge une partie du loyer (entre 10 à 100 euros par mois).

Pour effectuer cette demande d'aide au logement il vous faudra :

- le faire au plus tard la veille de votre trentième anniversaire.
- l'adresser avant le début de votre formation ou au plus tard 6 mois à compter du démarrage de celle-ci. Si la formation dure plusieurs années, la date de début pourra être celle de démarrage de l'une d'entre elles. Ainsi, l'aide sera versée pour l'année de formation restante.

Enfin, l'aide MOBILI-JEUNE peut se cumuler avec d'autres aides.

<https://bailpdf.com/articles/aide-mobili-jeune>

L'Ensib met à votre disposition les services d'un médecin de prévention et vous informe sur les sites web et les numéros utiles en matière de santé.

L'affiliation à la sécurité sociale (CPAM)

L'affiliation au régime étudiant (LMDE ou SMERRA) n'existe plus. Vous êtes affilié au régime « général » et rattaché à la CPAM, la Caisse primaire d'assurance maladie de la circonscription de votre lieu de résidence. À partir de septembre, il vous faudra vous créer un compte sur <https://assure.ameli.fr/>, y déposer les pièces demandées puis bien penser à mettre à jour votre carte vitale.

Les mutuelles (complémentaires santé)

L'objectif d'une mutuelle ou complémentaire santé est de prendre en charge une partie ou l'intégralité de vos dépenses de santé non couvertes par la sécurité sociale. Ce complément, en tout ou partie, est facultatif mais il est vivement recommandé de souscrire à une mutuelle, en raison du coût des frais de santé. En tant qu'étudiant, vous avez la possibilité d'être couvert par la mutuelle de vos parents.

Si vous souhaitez souscrire à une mutuelle, la SMERRA propose une offre spécifique pour le public étudiant :

<https://smerra.fr/11-complementaires-sante>

Les offres vont de 5 à 50 euros par mois selon les garanties choisies.

L'espace de repos Récamier



La bibliothèque de l'Ensib vous propose de vous ressourcer dans son espace Récamier ! Le mobilier modulable et confortable Asmara offre la possibilité de s'allonger et de profiter d'un moment calme ou de repos. Une sélection de ressources sur les bienfaits de la micro-sieste et des techniques de relaxation simples et rapides seront proposées prochainement.

Ce service, financé sur les fonds CVEC, a pu voir le jour grâce à l'investissement de 4 étudiantes de master à l'Ensib.

Séances de consultation d'ostéopathie gratuites



Votre statut d'étudiant à l'Ensib vous permet de bénéficier de séances d'ostéopathie totalement gratuites dans les 3 cabinets de l'école ISOstéo. Il vous suffira de montrer votre carte d'étudiant Ensib à la fin de la séance pour bénéficier de la gratuité.

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h à 14h
Consultations sur RDV, en appelant le numéro de téléphone du centre choisi.



Cabinet d'Ostéopathie d'ECULLY
Campus Lyon Ouest Ecully
13, Chemin du Petit Bois | 69130 Ecully
04 78 66 12 34
Bus 3 ; 4 et 55 – Arrêt Campus Lyon Ouest
<https://osteopathes-ecully.fr>

Cabinet d'Ostéopathie de Lyon 7 Jean Macé
Campus Berges du Rhône
45, rue du professeur Grignard | 69007 Lyon
04 72 70 59 40
Métro B Tramway 2 Bus C4 – Arrêt Jean Macé
<https://osteopathes-lyon.fr>

Cabinet d'Ostéopathie de Villeurbanne LA DOUA

Campus Lyon Tech Villeurbanne La Doua

4, rue de la Doua | 69100 Villeurbanne

04 37 45 10 45

Bus 17 ;37 ;69 – Arrêt Colin

Tramway 1 ; Bus C26 – Arrêt La Doua

<https://osteopathes-villeurbanne.fr>

Centre médical MGEN

Retrouvez en un même lieu un centre médical et dentaire et un centre de santé mentale, ouverts à tous, avec des tarifs conventionnés et pratiquant le tiers payant

Il vous est possible de prendre rendez-vous en ligne :

<https://www.mgen.fr/etablisements/centres-medicaux-et-dentaires/centre-de-lyon/prendre-un-rendez-vous/>

Des consultations de médecine générale sont accessibles sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h à 13h.

<https://www.mgen.fr/etablisements/centres-medicaux-et-dentaires/centre-de-lyon/>

44, rue Feuillat | 69003 Lyon

Accueil service médical

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 - tél : 04 72 11 30 09

Medsoins 7/7 Villeurbanne

23 Rue Jules Vallès, 69100 Villeurbanne

MEDSOINS 7/7 est une structure de consultations non programmées.

Accueil des adultes et des enfants. Le centre est ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 00h. Orientation médecine générale, petite urgence et traumatologie.

RDV sur Doctolib

Sites internet utiles

Le portail santé de l'Université de Lyon : <https://masante.universite-lyon.fr/>

Afin d'améliorer votre connaissance du système de santé français et faciliter votre accès aux soins, l'Université de Lyon, en partenariat avec ses établissements, le Crous de Lyon et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, recense dans ce portail toutes les informations, procédures, dispositifs et contacts utiles à votre santé physique et mentale.

Pour trouver un médecin généraliste ou spécialiste (dentiste, gynécologue, psychiatre, etc.) et prendre directement rdv en ligne.

- www.doctolib.fr
- www.sos-medecin-lyon.fr

Santé mentale

Dispositifs Enssib

Séances de consultation de psychologues gratuites



Parce que l'Enssib tient à prendre en charge le mal-être étudiant, elle s'associe à l'association **Apsytude**, une organisation de psychologues qui vise à favoriser le bien-être des étudiants afin qu'ils puissent s'épanouir au niveau personnel et universitaire. Il vous est proposé des séances en ligne totalement gratuites.

Une information spécifique vous sera faite à la rentrée pour vous préciser les modalités de prise de RDV.



Formation aux premiers secours en santé mentale proposée aux étudiants



Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Autres dispositifs

Le 102, centre de santé mentale

Le 102 propose une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale à tous les étudiantes et étudiants de l'académie de Lyon, afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chacun. Ces soins peuvent se prodiguer à travers :

- Des interventions préventives sous la forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs
- Des consultations de suivi avec médecins généralistes et psychiatres, psychologues et infirmière
- Une réorientation des usagers vers des structures plus appropriées si nécessaire (suivi psychiatrique ou au long cours)

L'équipe médicale pluridisciplinaire du 102 est composée de médecins généralistes, d'une infirmière, de psychologues et d'une psychiatre ; toutes et tous s'occupant de la santé mentale, quelle que soit leur spécialité.

Pour votre première consultation au centre, vous pouvez prendre rendez vous en ligne avec un médecin généraliste, ou par téléphone au 04 829 102 20 et sur place. Si vous êtes orienté par un professionnel de santé pour un rendez vous avec un psychiatre, vous pouvez nous contacter par téléphone.

Le 102 assure le tiers payant intégral. Les consultations sont sans avance de frais.

Adresse : 102 rue de Marseille, 69007 Lyon

Dispositif « mon soutien psy »

Les personnes se sentant angoissées, anxieuses, déprimées, stressées, ayant du mal à dormir, sujettes à une consommation excessive de tabac, alcool ou cannabis ou bien encore souffrant de troubles du comportement alimentaire, peuvent ainsi de bénéficier du remboursement d'un accompagnement psychologique réalisé par un psychologue partenaire.

Ce dispositif permet de couvrir jusqu'à 12 séances par an chez un psychologue conventionné par l'Assurance maladie (à hauteur de 50 euros par séance), sans passer par un médecin.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations sur le site d'amel.fr ou rendez-vous directement sur la plateforme en ligne "MonPsy".

La plateforme d'écoute et de soutien psychologique LIVE

La plateforme téléphonique LIVE (Ligne Info Vinatier Ecoute) est un numéro d'écoute, d'information et d'orientation pour tout ce qui concerne la santé mentale, afin de mieux répondre aux besoins de soins psychiatriques, qu'ils soient générés par le contexte du COVID-19 et le confinement ou parce que ce dernier rendrait les soins habituels difficiles. Trois professionnels (infirmier, psychologue et assistant social) sont joignables par téléphone, au 04 37 91 55 99, 7J/7, de 8h à 20h ou à l'adresse mail LIVE(at)ch-levinatier.fr.

NightLine Lyon : service d'écoute nocturne gratuit, par et pour les étudiants lyonnais

En partenariat avec Nightline Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Université de Lyon dispose de sa ligne d'écoute. Ce service d'écoute nocturne gratuit assuré par et pour les étudiants lyonnais et stéphanois est ouvert tous les jours de 21h à 2h30 du matin, en tchat ou par téléphone.

- Numéro de téléphone lyonnais : 04 85 30 00 10 (prix d'un appel local)
- Mail du chat : nightline-lyon.fr
- Gratuité : les appels ne sont pas surtaxés

Numéros utiles en cas d'urgence

Urgences : le 15

Urgences psychiatriques :

- Service Médical d'Accueil des Urgences Psychiatriques (SMAUP) du Centre Hospitalier le Vinatier
Tél : 04.37.91.54.54 | 95 Bd Pinel , 69678 Bron
- Pavillon N de l'Hôpital Edouard Herriot
Tél : 04.72.11.00.40 | 5 Place d'Arsonval, 69003 Lyon
- Unité Psychiatrie d'Urgence et de Liaison (UPUL) du Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc
Tél : 04.78.61.62.61 | 20 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
- Le 3114, numéro national de prévention du suicide
Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter ce numéro.
Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière. Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.
<https://3114.fr/> Sur ce site, vous trouverez des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter.

Fil Santé Jeunes

Service anonyme et gratuit pour les 12-25 ans tous les jours de 9h à 23h 08.00.23.52.36

Congé menstruel

Sous réserve d'adoption au CA d'octobre 2025, le congé menstruel autorisera des absences de l'ordre de 10 jours par étudiant, sans justificatif médical. Des informations plus précises vous seront communiquées en octobre.

Les étudiants en situation de handicap

Si vous vous déclarez en situation de handicap lors des inscriptions administratives, vous serez reçu individuellement par la personne « référent handicap » de l'école pour faire le point sur vos besoins éventuels d'aménagement spécifique concernant les cours et/ou les examens. Vous serez également reçu par le médecin de prévention de l'Essib qui est habilité par la MDPH à prononcer l'aménagement des épreuves. Il vous sera proposé un plan d'accompagnement personnalisé (PAEH) et vous bénéficierez d'un suivi régulier et totalement personnalisé.

Référente handicap de l'Essib : Sabine Comte
Direction des études et des stages
Pôle Coordination scolarité et vie étudiante
Tél : 04 72 44 15 54 | sabine.comte@enssib.fr



Dispositif de signalement

Dans le cadre du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'Enssib a mis en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes.

Ce dispositif a pour objectif de recueillir le signalement des étudiant.e.s qui s'estiment victimes d'acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

Il est disponible sur la page "vie étudiante" du site internet.

Référent "égalité et lutte contre les VSS" de l'Enssib :

Régis Maurice

Responsable du service ressources humaines

Direction générale des services - Service ressources humaines

Tél : 04 72 44 43 55

regis.maurice@enssib.fr

Conférence de sensibilisation



Pour les masters 1 : conférence assurée par le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) du Rhône.

"Comprendre les inégalités femme homme, le sexisme et le phénomène des violences sexistes et sexuelles », en octobr.

L'Ess sib offre plusieurs solutions en matière de restauration, à la fois dans ses murs et sur le campus.

Le foyer et la cuisine de l'Ess sib

L'Ess sib met à votre disposition un espace agréable et pratique : le foyer avec une cuisine équipée (machine à café, réfrigérateur, micro-ondes et distributeurs). Pour les beaux jours, une terrasse et un jardin partagé sont accessibles à tous !

Les repas se feront dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les restaurants et cafet du CROUS

Sur le campus de la Doua, le Crous propose des cafétérias et restaurants (Puv is de Chavanne, Cafétéria des sports, La grignote, Jussieu, Astrée) et un cybercafé (Astrée).

Le prix d'un menu complet est de 3.30 euros, 1 euro pour les étudiants boursiers !

Restaurant Puv is de Chavannes, 118 bd du 11 Novembre
Du lundi au vendredi | 11h15 - 13h45

Restaurant Jussieu, 3 avenue A. Einstein
Du lundi au vendredi | 11h30 - 13h30

Cafétéria Cybercafé de la Doua, 24 avenue Gaston Berger
Du lundi au vendredi | 7h30 - 16h30

Cafétéria Astrée, Avenue Gaston Berger
Du lundi au vendredi | 7h30 - 14h00

Cafétéria La Grignote, 3 avenue A. Einstein
Du lundi au jeudi | 9h30 - 14h30
Vendredi | 9h30 - 14h00



En tant qu'étudiant venant d'un pays étranger, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé par la mission Relations Internationales de l'Ecole.

Une réunion d'accueil spécifique a lieu à la rentrée, durant laquelle on vous présentera des informations générales sur l'école et l'enseignement en France, des informations spécifiques sur la vie d'étudiant à Lyon.

Enfin, ce sera l'occasion de faire connaissance les uns avec les autres et de voir comment tirer parti au mieux de vos études internationales.



Parce que vous devez faire face à de nombreuses dépenses, l'Enssib et ses partenaires vous offrent des possibilités d'aides.

Les aides financières

Les aides de l'Enssib

Exonération des droits d'inscription en masters

En octobre, vous serez informé de la possibilité d'être exonéré des droits d'inscription et il vous sera possible de déposer un dossier de demande.

Une exonération sur situation personnelle est possible pour :

- Les étudiants ne bénéficiant pas d'une exonération de plein droit (boursiers Crous) mais qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile.
- Les travailleurs privés d'emploi et non indemnisés par Pôle Emploi ou bénéficiant de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).
- Les étudiants réfugiés politiques.

Attention, aucune exonération ne peut se faire en amont des inscriptions. Il vous est demandé de procéder au paiement de vos frais d'inscription de façon régulière avant le début des enseignements.

Volet social du FSDIE

L'Enssib dispose d'un fonds social et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Au titre du volet social, vous pouvez prétendre à une aide ponctuelle.

En octobre, vous recevrez les informations nécessaires sur cette aide et il vous sera possible de déposer un dossier de demande.



Lutte contre la précarité menstruelle

Un distributeur de protections hygiéniques (bio) gratuites est mis en place dans les sanitaires au 1^{er} étage, près du bureau du BDE.

Les aides du Crous

Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux (bourses Crous) sont attribuées suivant les ressources et les charges parentales, en application d'un barème national annuel et des critères de poursuites d'études. Elles sont accordées pour une année universitaire.

Dossier à constituer en ligne sur le site du Crous du 15 janvier au 31 mai. www.etudiant.gouv.fr

Service DSE (Dossier Social Etudiant) du Crous.

Service DSE 25, rue Camille Roy 69365 LYON cedex 07

Tel : 04 72 80 13 00

www.crous-lyon.fr

Aide à la mobilité en master

Vous vous inscrivez en master 1 à l'Enssib, vous êtes boursier et vous venez d'obtenir votre licence dans une autre région : vous pouvez demander l'aide à la mobilité d'un montant de 1000 euros.

Vous devez déposer votre demande d'aide en ligne sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Aide mobilité master » jusqu'au 30 avril 2024.

Votre demande doit être accompagnée de pièces justificatives :

- attestation de réussite du diplôme de licence, délivrée par l'établissement

- certificat d'inscription en 1^{ère} année de master

L'aide est versée à compter du mois qui suit celui où vous avez produit l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction de votre demande.

Retrouvez toutes les informations ici : <https://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid119255/aide-a-la-mobilite-en-master.html>

Les autres aides du Crous pour les étudiants non boursiers

Les aides spécifiques sont destinées aux étudiants rencontrant des difficultés particulières. Ces aides spécifiques peuvent revêtir deux formes :

- soit une aide annuelle,
- soit une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Conditions

- être âgé de moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiants atteints d'un handicap reconnu par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
- être inscrit en formation initiale auprès d'un établissement ou d'une section d'établissement de l'académie de Lyon ouvrant droit au régime de sécurité sociale étudiant.

Procédure et examen des demandes :

Vous devez au préalable prendre rendez-vous avec le service social du Crous.

Si l'assistante sociale, à l'issue de l'entretien, estime qu'une aide financière se justifie, elle vous remettra la liste des documents à retourner. Votre demande sera alors présentée par l'assistante sociale de façon anonyme lors d'une commission.

La commission d'aides financières se réunit en moyenne une fois par semaine. Elle est composée du service social, des représentants étudiants, et présidée par le directeur général du Crous.

Pour prendre un RDV, il vous faut remplir le formulaire en ligne : <https://www.crous-lyon.fr/contacts/social-et-accompagnement/>

Les jobs étudiants

Le bureau des stages et de l'insertion professionnel (BSIP) de l'Ensib vous proposera des offres, et en particulier dans les bibliothèques.

N'hésitez pas à consulter aussi l'annuaire de LyonCampus : jobs étudiants, jobs par thématique (soutien scolaire, baby-sitting, hôtellerie/restauration...), jobs saisonniers...
<https://www.lyoncampus.com/etudier/job-etudiant>



Dispositions à l'Enssib

Au rez-de-chaussée de l'école se trouve un lieu avec des casiers et des douches. De quoi partir faire un jogging au parc de la tête d'or directement après les cours !

Activités au SUAPS de Lyon 1

L'Enssib a un partenariat avec le Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui se trouve à quelques mètres de notre école.

Une trentaine d'activités sont proposées : sports de raquettes, sports collectifs, arts martiaux, danse, entraînement du corps, activités aquatiques, plein air etc. Le SUAPS, c'est également : de la pratique autonome pour le badminton, l'escalade, la musculation etc. et des animations avec des tournois nocturnes (nuit des sports) pour : badminton, basket, fitness/zumba, handball, volleyball, tir à l'arc, tennis de table.

Une information spécifique vous sera communiquée pour les démarches d'inscription lors de votre rentrée.



Profitez tout à la fois de l'offre gratuite de l'Enssib et de l'offre de la métropole lyonnaise à des tarifs avantageux.

La Direction de la Valorisation de l'Enssib propose tout au long de l'année, au sein de l'Ecole ou en dehors, une offre riche et diversifiée : expositions, conférences, journées d'études, événements professionnels, séminaires, etc.

Partenariat service culture de Lyon 1

Vous pouvez vous inscrire aux ateliers culturels de Lyon 1 (à 10 minutes à pieds de l'Enssib) au tarif privilégié de 53 euros à l'année. Les propositions sont diverses : écriture, théâtre, musique, danse, photo, etc.

Un mail avec les détails et les consignes d'inscription vous sera envoyé à la rentrée.

Les bons plans gratuits

<https://www.lyon.fr/index.php/culture/livre-conference/bons-plans-et-gratuit>

Evènements, musique, ciné, salle de spectacles, etc.

Les cartes et pass

<https://www.lyon.fr/index.php/culture/spectacle/cartes-et-pass>

Selon votre âge et vos goûts, une offre variée de pass et de cartes vous sont offertes pour sortir sans vous ruiner ! Lyon Campus (Métropole de Lyon) vous propose Le Pass Culture Etudiants !

Le Pass Culture, ce sont 4 places sur toute une saison culturelle, dans 90 lieux de la Métropole de Lyon ! 3 spectacles au choix (opéra, danse, théâtre, café-théâtre, concert, festival) dans 60 lieux et 1 place aux choix dans 31 cinémas partenaires). Le Pass Culture est vendu exclusivement aux étudiants sur présentation d'une carte d'étudiant (ou certificat de scolarité) de l'année en cours au prix de 18 euros payable par chèque à l'ordre du trésor public. Vous pourrez l'acheter directement au BDE de l'Enssib.

Les cartes Culture, Musées et Bibliothèque de la Ville de Lyon
Pass Scènes Découvertes
- de 28 ans : les cartes de l'Auditorium de Lyon
Carte S2M (Scènes de musiques métropolitaines)

Les formules de l'Opéra de Lyon
Pass Kiblin

Le théâtre Astrée

<http://theatre-astree.univ-lyon1.fr/>

A 10 minutes à pied de l'Enssib, un vrai Théâtre avec une programmation riche.

Avec votre carte d'étudiant ou d'élève, toutes les places sont gratuites !

Le Petit Bulletin

<http://www.petit-bulletin.fr/lyon/>

Pour connaître chaque semaine les meilleures sorties à faire à Lyon.

Le site « Culture » de la ville de Lyon

<https://www.lyon.fr/culture>

Avec une recherche possible par type de sorties et par dates.

Vivagenda, l'agenda de la ville de Villeurbanne

<http://www.viva-interactif.com/vivagenda.html>

Parce que Villeurbanne a sa propre programmation culturelle riche et diverse !

S'ENGAGER DANS UNE ASSOCIATION ET/OU DANS UN PROJET

Au-delà du BDE de l'Essib, vous trouverez au sein du campus et plus largement au sein de la métropole lyonnaise, une grande diversité d'associations.

Le BDE

Le Bureau des élèves (BDE) est une association ouverte à tous les étudiants et fonctionnaires stagiaires de l'Essib. [http://bde.enssib.fr/](http://bde.enssib.fr)

Sa vocation est de proposer des activités favorisant les rencontres et les échanges entre les différentes promotions mais aussi de favoriser l'intégration des étudiants et élèves dans une ville que beaucoup ne connaissent pas.

Chaque année, le nouveau bureau de l'association apporte des idées et étoffe les propositions, suivant les envies des adhérents. Il propose notamment :

des événements au foyer,

- des sorties,
- un accès subventionné à des activités culturelles, via des billets de spectacle groupés
- la coordination de projets lancés par les étudiants et les élèves

Une information plus précise sur le fonctionnement du BDE vous sera donnée lors de votre rentrée.



L'annuaire des associations étudiantes par Lyoncampus

La dynamique associative étudiante est très importante au sein de la métropole lyonnaise. Cet annuaire permet de valoriser cette richesse et de reconnaître l'importance de l'implication des étudiants dans la vie citoyenne comme un vecteur de réussite dans leur parcours de formation. Rejoignez une association ! Il y en a pour tous les engagements.

<http://annuaire.lyoncampus.fr/>

Le FSDIE part projet

Un fond spécial « initiative étudiante » est mis à disposition pour financer des projets étudiants intervenant dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité et de l'engagement citoyen. Une information spécifique (avec le calendrier, les critères d'évaluation, etc.) vous sera délivrée pendant l'année.

Les projets étudiants sont établis à partir d'un dossier définissant les objectifs, les actions, les modalités d'évaluation et présentant un budget en équilibre ; ils sont examinés par la commission FSDIE, puis transmis au Conseil d'administration de l'Essib.

La reconnaissance de l'engagement étudiant

Sous réserve d'adoption au CA d'octobre 2025, l'engagement étudiant (activité associative, activité d'élu, etc.) sera reconnu et valorisé par des points attribués par le jury de diplôme. Des informations plus précises vous seront communiquées en octobre.

Les cordées de la réussite

Les Cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. 200 000 élèves devraient bénéficier d'actions déployées dans le cadre de plus de 800 Cordées de la réussite.

L'Enssib s'investit dans ce dispositif avec des élèves de troisième du collège Simone Lagrange à Villeurbanne et du collège La Clavelière à Oullins.

Environ 25 élèves volontaires participent à un programme tout au long de l'année scolaire, selon 4 axes :

- Axe 1 : la découverte des métiers des bibliothèques et sciences de l'information
- Axe 2 : sensibilisation aux valeurs de la République et citoyenneté
- Axe 3 : ouverture au monde et à la culture
- Axe 4 : aide à la réussite et accompagnement

Vous serez sollicité.e.s pour participer aux différentes actions à l'Enssib ou à l'extérieur (Opéra, MLIS, etc.)

LyonCampus

Le site internet de référence pour les étudiants : www.lyoncampus.info

Ce site est conçu pour vous aider à réussir votre parcours étudiant et citoyen à Lyon. Il est l'outil pour faciliter la vie quotidienne en vous donnant des renseignements pratiques. Il est composé de 4 rubriques :

- étudier : bourses et aides, stages et alternance, étudier et entreprendre, jobs étudiants, etc.
- vivre : se déplacer, se loger, se soigner, se nourrir, les commerces amis des étudiants
- sortir : agenda, pass culture, etc.
- s'impliquer : annuaire des associations étudiantes, bénévolat, etc.

Nous contacter

Sabine Comte

Chargée de mission Vie étudiante

sabine.comte@enssib.fr

+33 (0)4 72 44 15 54

